

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Analyse de cas cliniques autour de dysfonctionnements du genou et de la cheville

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.371.1008.F.22

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : ☒ Module obligatoire☐ Module optionnel obligatoire☐ Module facultatif☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1, du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre☐ Semestre d'automne☐ Module sur 2 semestres☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules☐ Avoir suivi le/les modules☐ Pas de prérequis☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e☐ Rôle de leader☐ Rôle d'apprenant et de formateur-riche☒ Rôle de communicateur-riche☐ Rôle de promoteur-riche de la santé☐ Rôle de professionnel-le☐ Rôle de collaborateur-riche

Compétences principales

Rôle d'expert-e

- A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.

Rôle de communicateur-riche

- B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir et utiliser les connaissances nécessaires à l'observation, l'analyse, la quantification et la réalisation des mouvements du genou et de la cheville.
- Observer, analyser, tester les mouvements du genou et de la cheville (en particulier la force et la mobilité)
- Etablir les liens entre les structures anatomiques, leurs fonctions et les activités impliquant le genou et la cheville dans différentes situations cliniques.
- Formuler des hypothèses dans le cadre du processus de raisonnement clinique.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Fondements et savoirs : anatomie descriptive du membre inférieur (arthrologie du genou, cheville, pied), anatomie fonctionnelle et biomécanique, anatomie palpatoire (genou, cheville, pied), physiologie et physiopathologie des ligaments et tendons, pathologies traumatiques du genou et de la cheville (traitement médical/chirurgical), imagerie et pharmacologie
- Évaluation : mobilité articulaire physiologique et accessoire (qualitatif et quantitatif), biométrie du membre inférieur, isocinétisme, évaluation de la force musculaire, mise en œuvre des interventions physiothérapeutiques, principes de rééducation de l'entorse du

Page 1/2

genou et de la cheville, massage du membre inférieur, mobilisation passive du genou, de la cheville et du pied, renforcement musculaire fonctionnel et analytique, contrôle sensoriel moteur

- Raisonnement clinique : détermination des signes et symptômes MSQ (douleur, raideur, faiblesse) et leurs réponses thérapeutiques
Genèse d'hypothèses dans le cadre du processus de raisonnement clinique en lien avec des problématiques du genou et de la cheville
- Recherche : évaluation psychométrique des tests qualitatifs

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | ☐ |
| • Enseignement présentiel interactif | ☒ |
| • Enseignement co-modal | ☐ |
| • E-learning | ☐ |
| • Cours pratiques | ☒ |
| • Cours théoriques | ☐ |
| • Pratiques simulées | ☐ |
| • Travail personnel | ☒ |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | ☒ |
| • Autres | ☐ |

Exigences de fréquentation : se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29-34)

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen oral type ECOS
- B. Examen écrit

- Période : semaine 27 de l'année civile 2023

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☐ Pas de remédiation

- Modalités :
- si la note du module est insuffisante, les parties inférieures à 4 sont remédiées.
- Période : semaines 35-36 de l'année civile 2023

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Jacques Guillermin

Enseignants : Se référer au planning du cours et/ou au syllabus